

Les hautes altitudes : des zones de non-droit

Voix off

Chaque pays du monde a ses frontières, des limites sur terre et dans les airs. Jusqu'à 20 km du sol, tout ce qui vole, comme le trafic aérien, est très surveillé et réglementé. Le problème se situe un peu plus haut. Entre les avions et les satellites dans les hautes altitudes, nous avons une zone de non-droit. Ici, tous les coups sont permis puisqu'il n'existe aucune réglementation internationale. Dans cette zone, que l'on appelle aussi l'interespace, n'importe qui peut survoler n'importe quel pays avec n'importe quoi comme un ballon ou un drone. Dans ces hautes altitudes, ces objets volants sont moins facilement détectables et plus difficiles à détruire. Ils peuvent donc espionner des sites sensibles comme des bases militaires ou écouter des conversations.

Cette méthode à haute altitude a été inaugurée par les Américains, en 1955, avec l'avion-espion U2. En 1960, l'un d'eux a d'ailleurs été abattu par les Soviétiques. Mais ces derniers temps, l'interespace est devenu un véritable enjeu de pouvoir et d'expérimentation. Nous avons le projet de drones autonomes, Zephyr, d'Airbus qui intéresse beaucoup les armées européennes mais aussi les ingénieurs civils ou encore le Stratobus de chez Thales. Ces deux-là n'ont pas l'air bien dangereux contrairement à celui-ci : « Avant-garde » est un planeur hypersonique russe, capable de transporter des charges nucléaires qui emprunteraient ces hautes altitudes à 23 fois la vitesse du son avant de retomber sur terre.

Entre des avions de plus en plus nombreux et des milliers de satellites, la zone de tranquillité autour de la terre devrait très vite s'agiter à son tour.